



Dégât matériel et vente d'immeuble en hypothèque

Par **charlottek**, le **24/03/2009** à **13:52**

j'ai un souci, j'ai un immeuble en co propriété. La personne ayant l'autre moitié est propriétaire de son local. Il y a 9 ans un tuyau a pété et j'ai décidé de le remplacer pour l'aider. Il y a 5 ans ce tuyau a pété et elle m'a demandé de le changer. J'ai contacté mon assurance, et la veille de la venue des experts, cette personne m'a mis au référé. Cela fait 5 ans que rien ne bouge. Il y a six mois un juge a mis mon immeuble en hypothèque. La partie adverse demande 300 000 euro de dommages et je ne peut pas vendre mon local à cause de l'hypothèque, d'ailleurs un jugement doit être rendu en juin 2009. J'aimerais savoir si je peux contourner cette hypothèque et vendre quand même mon local, car mon acheteur attend, et si elle peut effectivement avoir gain de cause car je ne suis pas le propriétaire et que j'ai effectué toutes les démarches avant le référé et de bonne foi? Je vous remercie beaucoup de votre réponse qui me serait très utile.